

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 138 (1993)
Heft: 4

Artikel: Entretien avec...le divisionnaire Frédéric Greub, commandant de la division de campagne 2
Autor: Weck, Hervé de / Greub, Frédéric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec... le divisionnaire Frédéric Greub, commandant de la division de campagne 2

RMS: Depuis un peu plus d'une année que vous avez pris le commandement de la division de campagne 2, comment jugez-vous l'état d'esprit des hommes qui vous sont confiés ?

L'état d'esprit des troupes de la division est pour moi une source d'étonnement sans cesse renouvelée. On pourrait penser qu'à la suite de la prétendue détente et des campagnes hostiles à notre armée, les hommes montrent une certaine réticence. C'est tout le contraire. L'état d'esprit est positif; on est prêt à faire correctement son travail, pourvu qu'il soit intéressant et bien organisé. Dans les unités, je l'ai dit lors de mon rapport de division, il y a une sorte de force tranquille qui me donne confiance.

Des différences existent entre la mentalité des Fribourgeois, Genevois, Juraissiens, Neuchâtelois et Vaudois qui servent à la division, mais ce serait triste s'il n'y en avait pas ! J'estime indispensable que les troupes cantonales gardent leur caractère spécifique; ce serait une erreur de vouloir les fondre dans un même creuset. C'est pour moi une source de satisfaction de conduire des hommes aussi différents, de les mo-

tiver, de les faire s'engager et remplir les missions de la division qui est, en fait, leur dénominateur commun. Cependant, quelle que soit l'origine de la troupe, la qualité du travail dépend de la valeur des chefs, de la préparation et de la qualité de l'instruction.

RMS: Dans cette époque d'incertitude, normale vu la situation internationale et l'importante réforme de notre armée, comment concevez-vous votre fonction de commandant d'une grande unité ?

Mes devoirs sont bien décrits dans notre *Règlement de service*, au chiffre 233. Je suis responsable, pour ma division, des préparatifs de guerre, de l'instruction à long terme et de la planification du personnel. A une époque d'incertitude, de troubles diffus et, pourquoi ne pas le dire, de crise de confiance, on attend un engagement d'un chef militaire comme moi, qui dépasse ces missions permanentes.

Il me faut, avant tout, renforcer la volonté de servir. Je dois expliquer aux soldats et aux cadres que ce qu'ils font vaut la peine d'être fait, *parce que c'est utile et nécessaire*, non pas pour le divisionnaire ou pour tel homme politique,

mais pour eux, pour ceux qui leur sont chers. Nous avons tous des assurances maladie, accidents, incendie et nous payons des primes élevées pour obtenir une certaine sécurité. L'armée, donc le service militaire, est une «assurance paix». Les primes se paient en jours de service, en efforts, en chagrin d'être séparé de ses proches. Chaque peuple fixe lui-même le prix qu'il accepte de payer pour vivre en paix.

Mon rôle consiste aussi à renforcer la volonté de défense, ce qui est encore plus délicat. Pour accepter de se battre, cas échéant de sacrifier sa vie, le militaire doit connaître les valeurs qu'il serait appelé à défendre. Il faut donc faire passer un message de confiance envers nos institutions et, au risque de passer pour un ringard, l'amour de la patrie. En effet, notre pays est meilleur, plus beau, plus fort, plus honnête que nous voulons bien le dire. La grande majorité de nos responsables politiques aussi. A force de délectation morose, nous en venons à douter de nous-mêmes. Je suis donc commandant d'une unité d'armée, mais aussi un pèlerin qui va prêcher la bonne parole.

RMS: Aujourd'hui, on parle beaucoup de la conduite, mais trop souvent d'une manière théorique. Dans ce domaine, quelles sont vos recettes ?

Il existe de nombreux ouvrages qui traitent de la conduite; j'en ai lu un certain nombre, mais, aujourd'hui à 54 ans, dont plus de 30 consacrés à l'armée, je suis emprunté pour donner une recette. J'ai servi sous des chefs dont certains étaient de grands patrons. Chacun avait son style, sa méthode, l'un sévère, intransigeant, intraitable, l'autre profondément humain, laissant une large liberté d'action. Tous m'ont laissé quelque chose de positif, sauf une recette infallible. Il y a même eu de mauvais chefs qui m'ont montré ce qu'il ne fallait pas faire.

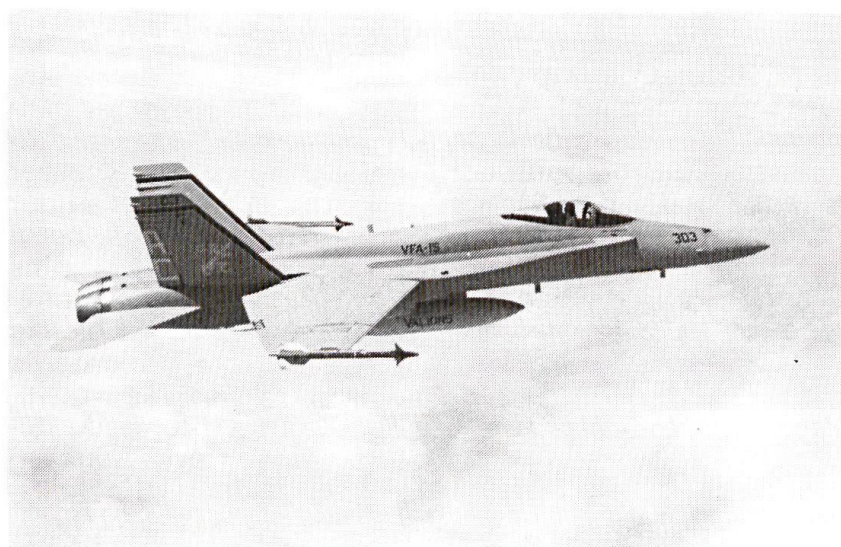
Celui qui aspire à conduire des hommes doit, avant

tout, être un communicateur qui sait faire passer son message et convaincre ceux qu'il a l'honneur de commander. De plus, il devrait être courageux, assumer ses responsabilités si les choses tournent mal, donner confiance, s'efforçant d'être un roc sur lequel on se réfugie pour refaire ses forces avant de repartir dans la tourmente. Enfin, il respecte ses hommes, même les plus modestes, car ils n'obéissent pas à sa personne en tant que telle, mais à l'institution qu'il représente.

RMS: Dans l'armée 95, les hommes en âge de servir en élite et en landwehr se trouveront dans les mêmes unités. Ce changement va-t-il poser des problèmes ? Faudra-t-il prévoir, par exemple chez les grenadiers, des missions particulières pour les soldats les plus âgés ?

Que les soldats fassent toute leur carrière dans la même unité me semble une bonne solution, bien qu'il faudra un certain temps avant qu'elle déploie ses pleins effets. J'en attends un renforcement de l'esprit de corps et un effet cumulatif dans le «savoir-faire militaire». Les anciens feront bénéficier les plus jeunes de leur expérience. Quant à l'aptitude au combat, elle est plus une question de forme physique que d'âge. Dans les compétitions de longue durée, les courses en montagne, ce sont souvent les participants aux abords de la quarantaine qui résistent le mieux. Il existe aussi, dans les unités, des fonctions qui n'exigent que de la conscience et de la méticulosité.

RMS: Concrètement, en pensant à votre division, dites-nous ce que vont devenir les soldats, les sous-officiers et les officiers des brigades frontière 1, 2, et 3 ?



Sans F/A-18, «nos pilotes, parmi les meilleurs du monde, n'auraient aucune chance contre des avions quatre ou cinq fois supérieurs dans le domaine de la technologie.» (Photo McDonnell Douglas)

En principe, les militaires de ces brigades, pas atteints par la limite d'âge, seront incorporés dans les anciennes ou les nouvelles formations de la division. Ceux qui arrivent à la limite de leurs jours de service, particulièrement les officiers, se trouveront dans un «pool» engagé au profit d'états-majors ou de formations pour assurer l'organisation d'une instruction efficace. Les militaires concernés seront informés individuellement dans le courant de l'année 1994.



Pendant son cours de répétition 1991, le régiment d'infanterie 9 s'est exercé à protéger un aéroport (Photo Gérald Hammel).

RMS: Les moyens nouveaux qu'ont reçu vos régiments d'infanterie, ont-ils posé des problèmes d'instruction? Améliorent-ils la motivation de la troupe?

L'infanterie de la division de campagne 2 est en train de recevoir le fusil d'assaut 90, la tenue de combat 90, la mine antichar 88, le lance-mines de 120 mm, le Panzerfaust, le mortier de 6 cm, le chasseur de chars. L'introduction de ce matériel va durer de 1993 à 1996. Plus tard, certaines formations pourraient disposer d'un véhicule de transport blindé. Du matériel d'instruction moderne, par exemple des simulateurs de tir laser, est également prévu. Jamais, les régiments d'infanterie n'auront été aussi forts et bien équipés.

L'introduction de ces matériels s'est effectué sans difficultés particulières dans les cours de répétition; elle

a eu des effets très positifs sur la motivation des troupes. Mon souci est, maintenant, de transformer l'état d'esprit du fantassin, d'en finir, une fois pour toutes, avec la mentalité «pousse-cailloux» et d'en faire un battant, fier de son arme.

RMS: Dans quels domaines de l'instruction entendez-vous que les com-

mandants fassent un effort particulier?

Dans la rationalisation du travail. J'ai toujours été frappé par l'image classique du groupe, sous les ordres de son sous-officier. Chacun, successivement, effectue une manipulation ou lance une grenade, puis attend son tour en bayant aux corneilles, si bien qu'après une heure, le soldat n'a vraiment travaillé que 10 à 12 minutes.

Pour améliorer le système, la seule bonne volonté ne suffit pas. Cela postule des installations, du matériel d'instruction adéquats, une préparation minutieuse des cadres, ce qui pose le problème de l'activité de la troupe pendant ce temps. Il faut que les cadres manifestent des qualités de chefs, certains talents didactiques, qu'ils soient capables de rendre l'instruction intéressante.



Le Panzerfaust (Photo H. W.)

Frédéric Greub, vu par un journaliste jurassien

(...) Né à Delémont, Frédéric Greub n'est que le troisième Jurassien à atteindre le grade de divisionnaire. Il est aussi le premier depuis l'entrée en souveraineté du nouveau canton; son prédécesseur fut en effet Robert Christe, de Vendlincourt en Ajoie, de 1972 à 1977. Cette promotion (...) fut une surprise pour cet officier de carrière (...). Frédéric Greub effectuait ses premiers pas dans l'infanterie, lui qui avait toujours été fidèle aux troupes mécanisées.

Tout jeune déjà, il fut attiré par une carrière militaire. «Militaire au sens noble; une vocation sans que je sois trop sensible au climat militaire de discipline.» Qu'il ait vécu ses sept premières années dans cette «ville de garnison» qu'était Delémont durant la Deuxième Guerre mondiale n'est sûrement pas étranger à ce destin. «Ma prime jeunesse fut marquée par des souvenirs militaires: la gare de Delémont bombardée par des avions alliés ou ce soir de Noël 1944, sous la neige, alors qu'on entendait et qu'on voyait au loin la bataille de France, avec la fameuse armée du général de Lattre de Tassigny. «Dans le jardin, mon père m'a dit: regarde la chance que tu as d'être suisse...»

(...) A la tête de la division pendant normalement cinq ans, (...) la grande responsabilité de Frédéric Greub consiste à ce que ses soldats soient mieux instruits et mieux équipés. «Jamais je n'enverrais des soldats au casse-pipe s'ils ne sont pas prêts». Pour y parvenir, il plaide pour une sévérité dans l'instruction et le courage de rendre ses supérieurs attentifs à la qualité de l'équipement. Paradoxalement, il souhaite une conduite à visage humain, selon le principe de «convaincre plutôt que de contraindre.» (...) Et quand il arrive dans une compagnie, son vœu est que les soldats ne disent pas «Attention, voilà le gros qui arrive», mais «Voilà le divico à qui on pourra montrer ce qu'on fait et discuter avec lui.»

Gérald Hammel
Le Démocrate, 26 janvier 1993

tenons tous. Ce pays a donc un devoir moral envers eux: leur donner le maximum de chances de survivre à une guerre toujours possible. Outre un bon niveau d'instruction, un matériel performant et fiable est indispensable. Nos pilotes, parmi les meilleurs du monde, n'auraient aujourd'hui aucune chance contre des avions quatre ou cinq fois supérieurs dans le domaine de la technologie. Le courage ne suffit plus. Si l'Etat veut une armée apte à se battre, il a le devoir moral, par respect pour les citoyens, de leur donner le meilleur matériel possible.

Un second argument, celui de la complémentarité des armes. La plus belle maison se détériore si elle n'a pas de toit; les troupes au sol, particulièrement les formations mécanisées, ne peuvent manœuvrer sans une couverture aérienne fiable. Sinon, elles perdent leur mobilité et ne peuvent que remplir des missions de canons antichars. Enfin, voulons-nous rester les maîtres de notre espace aérien? Si oui, il faut y mettre le prix et sacrifier ce que nous payons pour favoriser l'exportation de nos fromages, ou le cinq pour cent de ce que nous dépensons pour nos loisirs.

RMS: Avez-vous parlé dans les unités de l'indispensable nécessité d'acquérir 34 F/A-18? Est-il possible d'expliquer ce difficile problème d'une façon simple?

Il faut toujours se méfier de ceux qui ont des ré-

ponses simples... Mon premier argument est d'ordre moral. Nous vivons dans l'un des pays les plus riches du monde. Selon la Constitution, ce pays peut demander aux citoyens le sacrifice de leur vie pour assurer son indépendance et défendre des valeurs auxquels nous

Sans nouveaux avions de combat, notre infanterie est clouée sans pouvoir réagir offensivement, nos chars restent enterrés. Notre ciel risque d'être sillonné par des avions de toutes provenances, peut-être chargés d'armes nucléaires. Nous

aurons alors perdu notre crédibilité face au concert des nations. Peut-on vouloir une telle Suisse et une telle armée ?

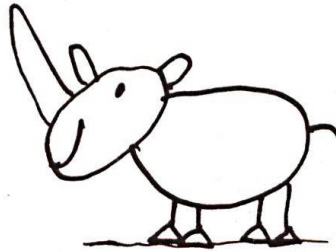
RMS: Une dernière question indiscreète... Pourquoi, lorsque vous commandiez le régiment de chars 7, avez-vous choisi la *Soldnermarsch* comme mor-

ceau emblématique pour les grandes manifestations militaires ?

Cette superbe marche, composée dans les années 1950 par l'adjudant sous-officier Siegfried, instructeur de fanfare, contient la force et la nostalgie des anciennes marches des régiments suisses au service

étranger. Enfant, je feuilletais souvent un grand livre que me prêtait mon père, lorsque j'étais sage. C'était *Honneur et Fidélité* de Paul de Vallière...

(propos recueillis
par le col
Hervé de Weck)



NATIONALE SUISSE ASSURANCES

REPRÉSENTATIONS EN SUISSE ROMANDE:

Brigue:	Rhonesandstrasse 13
Carouge:	Rue de Lancy 7
Delémont:	Rue des Moulins 13
Fribourg:	Rue de Romont 1
Genève:	Rue Céard 1
La Chaux-de-Fonds:	Rue Jardinière 71
Lausanne:	Place Chauderon 4
Martigny:	Rue de la Poste 5
Monthey:	Rue Robert 8
Montreux:	Place du Marché 8
Morges:	Rue de la Gare 11
Neuchâtel:	Faubourg de l'Hôpital 9
Nyon:	Rue de la Morâche 1
Payerne:	Place du Marché 18bis
Sion:	Avenue de la Gare 30
Sierre:	Avenue Max-Huber 10
Yverdon:	Rue Pestalozzi 8
Vevey:	Rue du Simplon 48

Direction pour la Suisse romande:
Quai Gustave-Ador 54 – Genève